

Priorité 2 - La sécurité alimentaire via le développement économique durable de l'aquaculture et des marchés

Cet objectif vise à favoriser le développement d'une aquaculture durable en soutenant des actions permettant d'améliorer le maintien et l'identification de nouveaux espaces pour l'aquaculture, via notamment :

- La planification spatiale,
- La promotion de la recherche et de l'innovation,
- L'amélioration de la performance économique et environnementale des entreprises,
- L'amélioration de la prévention, de la gestion des risques sanitaires, zoosanitaires, climatiques et environnementaux et l'accompagnement économique des entreprises,
- Le bien-être animal.

Le soutien des mesures couvertes par cet objectif s'adresserait aux élevages et cultures d'espèces aquatiques, en eaux marines, saumâtres ou douces, aux entreprises de productions aquacoles destinées ou non à l'alimentation humaine, y compris les entreprises produisant des organismes d'ornement ou des algues, les élevages de grenouilles., aux porteurs de projets collectifs (collectivités, centres techniques, organisations professionnelles)

Objectifs poursuivis	Besoins identifiés
Priorité 2 - La sécurité alimentaire via le développement économique durable de l'aquaculture et des marchés	
Aquaculture (Art. 23)	Gouvernance et simplification des procédures administratives (notamment en ce qui concerne l'accès à l'espace): Projet de Fiche 1 du Plan Stratégique National Pour le Développement de l'Aquaculture (PSNPDA)
	Amélioration de la sécurité sanitaire et zoosanitaire des produits aquacoles et du bien-être des poissons (un volet pisciculture et un volet cultures marines): Fiche 2 du PsnPDA
	Recherche et innovation dans l'aquaculture: (projets de recherche à retombées collectives, transfert de connaissance, formation, bonnes pratiques, guides, projet de recherche sur la gestion des risques sanitaires et zoosanitaires et en bien-être animal, valorisation des déchets, gestion de la qualité des eaux, etc.), soutenir le développement de nouvelles espèces et de nouveaux modes de production adaptés aux enjeux bioclimatiques et environnementaux : besoin transversal pour appuyer les autres besoins identifiés. Fiche 3 du PSNPDA
	Gestion des risques : Prévention des risques sanitaires en conchyliculture : surveillance des zones de production de coquillages (plans collectifs "agrés", surveillance, programme national d'éradication et de surveillance, projets de recherche, ...), investissements (ex. purification, stockage). Mieux gérer les risques sanitaires en pisciculture (focus sur les maladies SHV et NHI, projets de recherche, mise en réseau sanitaire). Mise en place de mécanismes d'indemnisation: fonds de mutualisation en conchyliculture et assurances en pisciculture, calamités agricoles et au-delà (mortalité de masse exceptionnelle liées à des raisons sanitaires ou climatiques). Augmentation de la résilience des entreprises (non seulement via de la Recherche ou des fonds d'indemnisation, mais aussi en aidant les projets individuels des entreprises). Projet de fiche 4 du PSNPDA

Commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture (Art. 24 ;25)	Développement économique des filières , dont investissements dans l'aquaculture (y compris remplacement): diversification, protection de la prédation, méthodes de production, amélioration et modernisation de l'outil de production. Projet de fiche 5 du PSNPDA
	Attractivité des métiers : promotion du métier vis-à-vis du grand public, amélioration des conditions de travail, accompagnement des installations (Fiche 6 du PSNPDA)
	Augmenter la valeur ajoutée des produits aquacoles (Fiche 7 du PSNPDA: cf. commercialisation et transformation)
	Limiter l'impact des activités aquacoles sur l'environnement : Investissements environnementaux : accompagner les investissements limitant l'impact sur l'environnement, valorisation des co-produits, permettre la collecte et le traitement des déchets, notamment les déchets plastiques, développement de nouveaux modes de production à impact environnemental moindre (les systèmes recirculés en aquaculture en eau douce, la production multi-trophique, etc.). Projet de Fiches 3, 5 et 7 du PSNPDA
	Structuration des filières : Plans de production et commercialisation (PPC) , concentration des OP
	Connaissance des marchés : instruments de connaissance et de prévision à moyen terme de l'offre et de la demande, analyse de la chaîne des valeurs
	Organisation de la commercialisation et investissements pour moderniser les outils de commercialisation : offrir une meilleure visibilité de l'offre (préannonces et catalogue de vente régional), anticiper pour palier la variabilité des apports, maintenir et améliorer la qualité des produits tout au long de la chaîne de valeur et garantir leur traçabilité, améliorer les services des HAM, développer des nouveaux outils (E-commerce, vente directe, etc.), améliorer les fonctions logistiques et l'accessibilité (notamment numérique) sur les places portuaires, développement des circuits courts et l'approvisionnement local dans la restauration collective, mutualiser et développer les interrelations portuaires et leurs moyens logistiques (articulation des points de débarquements et des points de vente).
	Promotion, communication : notamment pour les produits labellisés ou certifiés, innovant en matière d'impact environnemental, en matière d'information au consommateur, faire face à la concurrence au niveau national et international
	Développement de nouveaux marchés : Intégrer de nouveaux marchés liés aux biotechnologies marines, qualité, valeur ajoutée et traçabilité commerciale pour les produits certifiés ou labellisés ou demandant à être certifiés ou labellisés, emballages biosourcés, biodégradables ou recyclables pour les produits, (investissements matériels et immatériels, porteur collectif ou privé), développement des circuits courts favorisant une consommation plus durable et responsable.
	Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture
	Démarches de labellisation – certification (écolabels, marques collectives...)
	Investissements dans la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture: Investissements productifs (yc études préalables et audits) dans la transformation : qualité, sécurité sanitaire, diversification, prises accessoire et co-produits, sécurité du travail, diminution des incidences environnementales (contenants biodégradables, traitement des déchets..),

efficacité énergétique, valorisation des captures non désirées, qualité de l'eau et effluents